



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

contrats d'accompagnement dans l'emploi

Question écrite n° 120764

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement sur l'accompagnement financier des contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE). Il lui demande de bien vouloir lui préciser s'il existe une législation définie en la matière pour l'ensemble du territoire national ou s'il existe des dispositions permettant aux préfets de moduler les aides dans les départements et/ou les régions notamment si les prises en charge à 90 % pour les jeunes de moins de vingt-six ans en zone de revitalisation rurale (ZRR) sont d'application uniforme sur l'ensemble du territoire.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120764

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi, cohésion sociale et logement

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 mars 2007, page 2813